

Entretien avec **Bénédict de Tscharner** Ambassadeur de Suisse en France : "Il faut réformer nos institutions"

Autor(en): **Brandt, Thierry / Tscharner, Bénédict de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique Suisse en France**

Band (Jahr): **77 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Entretien avec **Bénédicte de Tscharner**
Ambassadeur de Suisse en France

“ Il faut réformer nos institutions ”



L'ambassade de Suisse à Paris
© Photo Cuvillier



Propos recueillis par
Thierry Brandt

Journaliste suisse à Paris

Le nouvel ambassadeur
de Suisse à Paris

a officiellement remis ses lettres
de créance au Président de la
République le 10 juin dernier.
L'occasion était propice pour
aborder en sa compagnie
quelques-unes des grandes
questions politiques et
économiques qui préoccupent la
Suisse aujourd'hui.

• **Thierry Brandt : A propos du débat sur les relations bilatérales avec l'Union européenne, pensez-vous, comme certains de vos homologues, que la Suisse doit faire des concessions et signer rapidement un accord ?**

Bénédict de Tscharner : Des concessions unilatérales faites dans le seul but de conclure rapidement une négociation ne sont certainement pas à conseiller. Il faut que les deux partenaires soient prêts à bouger et aient la volonté de conclure. Ceci dit, l'incertitude qui caractérise la place de la Suisse en Europe pèse de plus en plus lourdement, notamment dans la perspective d'une reprise économique dont les premiers signes peuvent être enregistrés en ce moment.

• **Th. B. : Dans le cadre de cette négociation difficile avec Bruxelles, la Suisse a-t-elle besoin de la France ? Dans quels domaines réclame-t-elle un appui ? En d'autres termes, comment intervenez-vous en tant qu'ambassadeur ?**

B. de T. : Un pays de l'importance de la France qui, de plus, est un voisin, joue un rôle déterminant. Nous aimerions donc que la France s'engage en faveur de la conclusion de cet accord avec la Suisse. Mon but est de favoriser les derniers compromis nécessaires à sa signature.

• **Th. B. : En savez-vous plus sur le dossier "Florako" ? La Suisse pourrait-elle se décider pour le système radar du Français Thomson ?**

B. de T. : Le Conseil fédéral a demandé aux deux entreprises en lice - l'une américaine, l'autre française - de coopérer pour présenter une offre conjointe. Elles ont accepté. Cette procédure est une grande chance pour l'industrie de pointe française.

• **Th. B. : Ce genre de dossier peut-il servir de « monnaie d'échange » dans une négociation ? Autrement dit, si la Suisse se décidait pour le matériel français, la France pourrait-elle s'engager plus fermement en faveur de la Suisse à Bruxelles ?**

B. de T. : Ce serait singulariser un seul dossier de manière excessive, étant donné que la Suisse est de toute manière un excellent client de la France, tant sur le plan civil que sur celui du militaire.

• **Th. B. : La France a changé de gouvernement quelques semaines après votre entrée en fonction. L'événement a-t-il bouleversé en quoi que ce soit votre ligne de conduite ?**

B. de T. : Les dossiers sont les mêmes. En ce qui me concerne, étant donné la date récente de ma prise de fonction à Paris, je n'ai pas travaillé avec le précédent gouvernement. Le fait maintenant qu'une nouvelle équipe soit au pouvoir peut éventuellement modifier la donne dans certains domaines. Prenez au hasard le dossier de Superphénix. Les Suisses ont toujours eu un œil assez critique sur cette centrale. Le gouvernement de M. Jospin a pris une décision importante à cet égard. Sur d'autres dossiers, on peut imaginer que les ministres concernés fassent montre d'une sensibilité différente de celle de leurs prédécesseurs. Nous suivons avec une attention particulière la politique européenne de la France. Par exemple, si la politique monétaire de l'Union européenne devait aboutir à un euro faible, cela aurait des conséquences importantes pour la Suisse et son franc.

• **Th. B. : Les critiques dont la Suisse fait l'objet depuis plusieurs mois à l'étranger, à propos des fonds juifs en déshérence, ont été récupérées à des fins partisans, notamment par Christoph Blocher. Qu'en pensez-vous ?**

B. de T. : La politique est la politique et le débat est indispensable. Mais je souhaite qu'en fin de compte, les réactions du Conseil fédéral et les mesures prises puissent s'appuyer sur un large consensus. Si la Suisse venait à se diviser profondément sur ces questions-là, ce serait très dommageable pour notre image et notre politique extérieure.

• **Th. B. : Comment expliquez-vous que la politique étrangère de la Suisse soit aussi mal com-**

prise par une certaine partie du peuple suisse et des politiques ?

B. de T. : Le gouvernement ne communique peut-être pas assez. Mais il faut relever également que la guerre froide et les années de prospérité ont sans doute accrédité l'idée qu'une politique européenne active n'était pas franchement nécessaire. Aujourd'hui, l'anxiété devant certaines évolutions mondiales conduit quelques-uns au repli sur soi. Je m'étonne aussi d'une relative passivité des partis politiques en la matière. Le nombre de parlementaires véritablement engagés et ayant des connaissances approfondies en politique internationale reste étonnamment restreint. C'est paradoxal pour un pays qui, sur le plan économique, est présent dans le monde entier. Je souhaite que ce décalage puisse être comblé.

• **Th. B. : Estimez-vous nécessaire la réforme de nos institutions fédérales ?**

B. de T. : Oui. Dans l'hypothèse où nous choisirons d'adhérer à l'Union européenne, une telle réforme serait à coup sûr indispensable. Même en dehors de cette hypothèse, la gestion collégiale telle qu'elle est pratiquée au Conseil fédéral devrait certainement évoluer vers une direction plus affirmée et plus visible à l'extérieur. Cela dit, je ne voudrais pas laisser croire que tous les problèmes reposent sur les institutions et qu'en modifiant celles-ci on changerait les attitudes et les mentalités.

• **Th. B. : Une question plus personnelle. Quels sont vos loisirs à Paris ?**

B. de T. : Je suis très attiré par l'urbanisme, les musées et les concerts, comme dans toutes les grandes villes où j'ai séjourné. Mais ce qui m'intéresse également, c'est l'histoire du pays où je réside, son fonctionnement profond, politiquement et sociologiquement parlant. En tant que diplomate, mon métier et mon violon d'Ingres se confondent. Ce qui rend ma vie d'autant plus enrichissante. 